



The Great Lakes - St. Lawrence Seaway System
Le réseau Grands Lacs - Voie maritime du Saint-Laurent

2019 - AVIS AUX NAVIGATEURS N° 13

RÉGION MAISONNEUVE

SECTION MONTRÉAL-LAC ONTARIO

Restriction de vitesse due aux niveaux d'eau élevés - Révisé

Les niveaux d'eau actuels combinés aux fortes précipitations prévues sur le lac Ontario et du haut Saint-Laurent nous obligent à réduire les limites de vitesse entre l'écluse d'Eisenhower et la Pointe Tibbetts dans la section Montréal-lac Ontario.

En vigueur immédiatement, et jusqu'à nouvel avis, les vitesses indiquées à la colonne IV de l'*Annexe II – Tableau des vitesses du manuel de la Voie maritime, Pratiques et procédures*, seront en vigueur à partir de l'écluse d'Eisenhower jusqu'à la Pointe Tibbetts.

Les vitesses de navires seront surveillées étroitement et il n'y aura aucune tolérance pour les navires dépassant la limite de vitesse.

Veillez noter que les restrictions de vitesse décrites dans les avis aux navigateurs no.7 et no. 8 de la section Montréal – lac Ontario ne seront pas en vigueur pendant cette période.

Région Maisonneuve

Le 1^{er} mai 2019

The St. Lawrence Seaway Management Corporation
Corporation de Gestion de la Voie Maritime du Saint-Laurent

Région Maisonneuve
151, rue de l'Écluse
St-Lambert, Québec
J4R 2V6

Tél : (450) 672-4115 Fax : (450) 672-8493

Niagara Region
508 Glendale Avenue
P.O. Box 370
St-Catharines, Ontario
L2R 6V8

Tél : (905) 641-1932 Fax : (905) 641-5721